



BAEC
Banque de données
des Actes
de l'Etat Civil

ACTE DE MARIAGE

Numéro: 1923-0001.2986-66

Copie

N° 2 Mariage Clinckemaillie, Verbuille 4

L'an mil neuf cent vingt-trois, le dix février à neuf heures du matin
pardevant Nous, Emmetius Jean Baptiste Bourgeois
Officier de l'Etat-Civil de la commune de Contines,
province de la Flandre Occidentale, et en présence des témoins ci-après ont comparu publiquement:
Clinckemaillie Maurice Joseph journalier, né à Wapochade le dix sept
août mil huit cent quarante sept, domicilié à Bas Wapochade, célibataire,
fils unique de Jean Sordot, tisserand, décédé à Bas Wapochade le huit mai mil
neuf cent vingt deux, et de vicante Degant, Marie, sa mère, épouse
d'âge de cinquante quatre ans, domiciliés à Bas Wapochade, se présente d'acte de mariage

Et
Verbuille Léontine Marguerite journalière, née à Cocquins le deux mai
mil neuf cent deux, domiciliée, célibataire, fille unique de Louis Charles
journalier, âgé de cinquante deux ans et de Baeyer Rosalie Sophie journalière
épousée, âgée de cinquante deux ans, se présente d'acte de mariage

Des extraits d'actes de naissance et de décès, de publication, des certificats de
vieillesse et de publication à Bas Wapochade, parafichés par nous et par les futurs
époux ci-dessus et il en a été donné lecture.

Clinckemaillie
Verbuille

Lesquels comparants nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont la publication
a été faite, conformément à la loi, en cette commune, le Dimanche le dix février mil neuf cent
vingt trois, aussi qu'à Bas Wapochade, le révéré D'heureux

Aucune opposition à ce mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, lecture faite des pièces
mentionnées ci-dessus et ci-annexées, ainsi que du chapitre 6 du titre du Code civil traitant du mariage, nous
avons interpellé les futurs époux, ainsi que les personnes dont le consentement est requis, d'avoir à nous déclarer
s'il a été fait un contrat de mariage, à quoi ils nous ont répondu qu'il n'en a été fait aucun.

Clinckemaillie Maurice Joseph et Verbuille Léontine Marguerite
nous avons ensuite demandé au futur époux et
à la future épouse, s'ils veulent se prendre réciproquement pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu
séparément et affirmativement, nous déclarons au nom de la loi que Clinckemaillie Maurice Joseph
et Verbuille Léontine Marguerite
sont unis par le mariage

De quoi nous avons dressé de suite le présent acte en présence de la maire desquels les parents de la
coépousée et des témoins Clinckemaillie Maurice, âgé de deux
quatre ans, domicilié à Herelle, et de Jules Jules
Hergaut à Carmin âgé de trois ans, domicilié à Herelle, lesquels ont
joint, lecture faite, les coépousés de la coépousée et les coépousés ont signé avec nous
la maire desquels et la maire desquels ont déclaré se savoir signer sans illiterés

Maurice Clinckemaillie
Lean tein Verbuille Verbuille Jean
D'heureux Clinckemaillie

Date de la copie de la Banque de données des Actes de l'État Civil: 24/08/2022



Cette attestation peut être vérifiée électroniquement jusqu'au 24/11/2022 via <https://certif.belgium.be/extract/d95860bf-5a6a-4af5-ac8c-457bc1f7ad39-DABS>

